

# SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



## PROGRAMME DE FORMATION – SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL - SST

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL Formation initiale

Références : Articles R4224-14, R4224-15 et R4141-17 du code du travail

Périodicité des recyclages obligatoire tous les 24 mois (formation de Maintien et Actualisation des Compétences)

### PUBLIC VISE

Tout collaborateur souhaitant devenir SST.

### PRE-REQUIS

Aucun.

### DUREE

2 jours (14 heures).

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Vidéo-projecteur + ordinateur.  
Ressources documentaires et matériel de simulation.

Apports théoriques.

Démonstrations par l'animateur SST.

Exercices d'apprentissage en groupe et exercices de simulation.

**Profil de l'intervenant :** formateur certifié INRS.

Le CFP ICL est habilité depuis le 5 mars 2015 par l'INRS sous le numéro 548021/2015/SST-01/0/10.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation individuelle de formation.

Certificat de SST valable 24 mois délivré au stagiaire s'il a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable.

### OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le SST doit être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime(s). Il doit être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels, dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

### CONTENU DE LA FORMATION

Contenu conforme au programme fixé par l'INRS.

#### 1/ Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

- Etre capable de se situer dans le cadre juridique de son intervention
- Etre capable de réaliser une protection adaptée
- Etre capable d'examiner la (les) victime(s)
- Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Etre capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée

#### 2/ Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- Etre capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Etre capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
- Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

#### 3/ Cas concrets de synthèse

### EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

2 épreuves certificatives :

- 1<sup>ère</sup> épreuve : mise en situation d'accident de travail simulée et analyse avec le formateur.
- 2<sup>ème</sup> épreuve : entretien entre le candidat et le formateur, ayant comme support la mise en situation de travail simulée.

# ICL

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE  
IMMACULÉE CONCEPTION LAVAL

NOUS CONTACTER

Tél : 02 43 59 23 37 - Fax : 02 43 59 23 39

Courriel : [icl@immac.fr](mailto:icl@immac.fr) - [www.immac.fr](http://www.immac.fr)

ICL, Centre de formation - 15, rue Crossardière - 53000 LAVAL

# SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



PROGRAMME DE FORMATION – SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL - SST

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL Formation initiale

Références : Articles R4224-14, R4224-15 et R4141-17 du code du travail

Périodicité des recyclages obligatoire tous les 24 mois (formation de Maintien et Actualisation des Compétences)

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Groupe de 5 à 10 personnes.

### LIEU ET DATES DE LA FORMATION

En entreprise ou en centre de formation.  
En intra-entreprise : au choix de l'entreprise.  
En inter-entreprises : nous consulter.

### COÛT

En intra : nous consulter.  
En inter : 200 € par personne.

### ACCESSIBILITE

Si vous êtes en situation d'handicap ou si vous vous trouvez en difficulté particulière pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter.

#### Points forts de cette formation :

- Contenu et exercices de simulation adaptés à l'activité du stagiaire.
- Remise d'un livret pédagogique à la fin de la formation.

MAJ 20211022



NOUS CONTACTER

Tél : 02 43 59 23 37 - Fax : 02 43 59 23 39

Courriel : [icl@immac.fr](mailto:icl@immac.fr) - [www.immac.fr](http://www.immac.fr)

ICL, Centre de formation - 15, rue Crossardière - 53000 LAVAL